



## Keely Cameron

Associée

T : 403.298.3324 / C : cameronk@bennettjones.com

Calgary

### FORMATION

Université St. Francis Xavier, Économie et administration des affaires, 2005, Avec distinction

Université de Calgary, LLB, 2009

Université de Calgary, MBA, 2018

### ADMISSIONS AU BARREAU

Alberta, 2010

Keely Cameron est une conseillère juridique expérimentée avec une solide expérience en affaires. Sa pratique consiste principalement à aider les clients à s'y retrouver dans le régime de réglementation du pétrole et du gaz de l'Alberta, y compris les questions de délivrance de permis, de responsabilité environnementale et de transfert, ainsi qu'à comprendre les obligations réglementaires pendant les procédures d'insolvabilité. La pratique de Keely comprend également des questions de droit du travail, y compris la rédaction de politiques et de licenciements.

Keely conseille également ses clients sur l'intégration de stratégies environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et s'intéresse vivement aux recours collectifs en matière d'environnement et d'emploi.

Ayant déjà travaillé à l'Energy Regulator (AER) de l'Alberta, Keely possède une vaste expérience du cycle de vie complet des questions pétrolières et gazières de l'Alberta, de la délivrance de permis à la conformité en passant par l'assainissement et la remise en état. Elle a été avocate de l'AER dans le cadre de la décision de la Cour suprême du Canada concernant Redwater Energy; l'argument de premier plan sur la façon dont les responsabilités environnementales doivent être traitées dans le cas d'une insolvabilité.

En 2019, Keely a remporté le Prix de la gestion des litiges lors des Western Canada General Counsel Awards qui se sont tenus à Vancouver. Elle a également remporté le Prix d'excellence bronze 2019 de la Société canadienne des relations publiques pour la campagne enjeux canadiens/de gestion de crise de l'année – Redwater Response. Keely a également reçu à trois reprises le Prix d'excellence en réglementation de l'AER et le prix d'innovation de l'avocat interne canadien pour la gestion des litiges en 2018.

Keely a plaidé devant la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta, la Cour d'appel et la Cour suprême du Canada.

De plus, Keely a enseigné le droit administratif pour le programme d'avocats formés à

l'étranger de l'Université de Calgary.